

REMANIEMENT MINISTÉRIEL
**Tebboune souligne l'importance
stratégique des Mines**

Page 07

TEBBOUNE REÇOIT INFANTINO



**La FIFA salue le talent
footballistique algérien**

Page 13

AIR ALGÉRIE

Nouvelles lignes vers l'Afrique, Shanghai et Varsovie

Page 09



LÉGISLATIVES



**Une mesure pour une meilleure
représentation des femmes**

Page 08

FACULTÉ DE MÉDECINE D'ORAN



**29 médecins généralistes
de l'Ouest algérien diplômées
en maladies et chirurgie du sein**

Page 03

FORUM NATIONAL
À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2



**Repenser la santé mentale
et l'inclusion sociale
des malades et handicapés**

Page 04



SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'APC D'ORAN

Tensions autour de la résiliation d'un parking à El Khaldia

Page 02

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'APC D'ORAN

Tensions autour de la résiliation d'un parking à El Khaldia



H.Nassira

La dernière session extraordinaire de l'Assemblée populaire communale d'Oran (APC) n'a pas été de tout repos. Réunie la semaine dernière, elle a été marquée par de vifs échanges autour d'un dossier relevant de la direction de l'organisation générale et de la gestion du patri-

moine communal. En cause : une délibération portant sur la résiliation du contrat de location d'un parking situé rue Ahmed Ben Abderezzak à El Khaldia (ex Delmonte), à proximité du siège de la CNAS d'Oran, à peine un an après son attribution.

Ce point a suscité de nombreuses interrogations parmi les élus, qui ont demandé des éclaircissements

sur les raisons ayant conduit à cette résiliation. Plusieurs membres ont voulu savoir si le bénéficiaire avait versé la caution prévue pour l'exploitation du bien communal, et pourquoi la décision a été prise à ce moment précis.

Des questions ont également porté sur le respect, ou non, des échéances de paiement du loyer, ainsi que sur les éventuelles procé-

dures juridiques que la commune pourrait engager pour récupérer ses droits. Au cours des débats, plusieurs élus ont insisté sur la nécessité pour la commune de suivre strictement les voies légales afin de protéger son patrimoine et de préserver ses recettes. La tension a culminé lorsque la résiliation a été justifiée par le fait que l'exploitant n'aurait pas bénéficié de conditions de travail adéquates, notamment en raison de l'utilisation du parking par des personnes ne s'acquittant pas des frais de stationnement, ce qui aurait pénalisé sa rentabilité. Face aux divergences, certains élus ont réclamé davantage d'explications sur les conditions initiales d'attribution du contrat de location. La délibération a finalement été adoptée par les membres du conseil, avec sept absences. Par ailleurs, la session a été marquée par l'inscription d'une subvention de wilaya au profit de la commune d'Oran, d'un montant de 3.290.000.000 DA, destinée à prendre en charge l'impact financier lié à la revalorisation des salaires des fonctionnaires des collectivités locales.

APC D'ORAN

La réfection des routes et l'intégration des travailleurs au cœur de la session communale

H.Nassira

La deuxième session extraordinaire de l'Assemblée populaire communale d'Oran s'est tenue au nouveau siège « Dar El Oussoud », avec à l'ordre du jour plusieurs dossiers de développement et de services publics. Les élus ont notamment examiné les marchés relatifs à la réhabilitation des routes des délégations communales, au renouvellement du réseau d'assainissement, ainsi qu'à l'entretien des équipements de la station de pompage de Fellaoucene.

Les débats ont également porté sur les négociations avec Sonelgaz afin d'assurer l'alimentation du réseau d'éclairage public dans l'ensemble des quartiers de la commune. D'autres projets ont été inscrits, à l'image de l'aménagement du terrain de proximité « Toula Allel », situé au quartier Saint-Eugène, dans le cadre de l'amélioration des espaces de voisinage.

Au cours de cette session, une subvention de wilaya d'un montant de 499.771.250 DA a été approuvée pour la prise en charge des cantines scolaires. Trois délibérations relatives à la restauration scolaire au titre de l'année 2026 ont également été adoptées. Sur le plan administratif, le conseil a validé le tableau des postes budgétaires pour 2026. La gestion des ressources humaines s'est nettement améliorée ces dernières



années, avec notamment l'intégration d'un certain nombre d'agents communaux, en particulier ceux totalisant plus de dix ans d'ancienneté. La régularisation mensuelle des salaires et des rappels de rémunération ne pose plus les difficultés constatées auparavant, grâce aux aides accordées par l'État.

Ces mesures ont contribué à instaurer un climat professionnel plus stable et plus favorable au

travail des employés, parallèlement aux opérations d'assainissement des listes du personnel et à l'élimination des cas de « travailleurs fantômes », qui percevaient des salaires sans exercer d'activité réelle. Une évolution saluée par les travailleurs de la commune d'Oran, longtemps confrontés à des dysfonctionnements de gestion et à des pratiques irrégulières dans l'occupation des postes.

FUSION DES DÉLÉGATIONS À ORAN

Débat autour du fonctionnement administratif

H.N

La commune d'Oran a procédé à une réorganisation de son découpage administratif en délégations, à travers le regroupement de certaines structures locales. Ainsi, la délégation El Badr et celle de Mahieddine ont été fusionnées sous l'appellation de délégation El Badr, tandis que les délégations Es-Seddikia et Hamou Boutléli ont été réunies sous le nom de délégation Es-Seddikia.

Par cette décision, l'Assemblée populaire communale a entériné des modifications apportées à la délibération adoptée le 20 décembre 2018. Cette démarche vise à insuffler une nouvelle dynamique à la gestion locale et à rationaliser les dépenses de la commune. Cette réorganisation a été examinée lors de la session extraordinaire du conseil communal d'Oran, tenue à la fin de la semaine écoulée et consacrée à l'étude du cadre organisationnel des délégations. Les élus ont globalement salué cette orientation. Au cours des débats, une élue a toutefois soulevé un problème lié à la gestion de l'une des délégations, dénonçant l'absentéisme persistant de son directeur, qu'elle a accusé de compliquer le fonctionnement administratif et d'entraver l'organisation du service, notamment dans la prise en charge des citoyens. L'intervenante a également indiqué qu'une employée se trouvait fortement pénalisée par cette situation, n'ayant pas bénéficié de congé depuis cinq ans. Elle a appelé à une intervention pour rétablir un fonctionnement normal du service et situer les responsabilités, en raison de l'impact de cette absence sur la qualité du service public.

Par ailleurs, la même session a permis de modifier la délibération n° 62/2024, datée du 1er août 2024 et approuvée le 4 août 2024 sous le numéro 1361, relative à la révision du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme du groupement d'Oran.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

19.000 ovins importés d'Espagne pour renforcer



S. B

Une troisième cargaison d'ovins importés d'Espagne,

estimée à 19.000 têtes, est arrivée jeudi soir au port d'Oran, dans le cadre du programme national d'approvisionnement en moutons de l'Aïd, a indiqué

l'Office régional des viandes de l'Ouest.

Après les contrôles sanitaires effectués par les services vétérinaires.

Les opérations de déchargement ont été lancées dans des conditions organisées, avec la mobilisation des moyens humains et logistiques nécessaires.

Les animaux seront ensuite acheminés vers les centres de quarantaine relevant de l'Office, où ils seront soumis à un suivi sanitaire, avec la mise à disposition d'équipements adaptés et d'aliments en quantités suffisantes.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans la continuité des précédentes importations, le port d'Oran ayant déjà réceptionné, la semaine dernière, plus de 24.000 têtes d'ovins en provenance de Roumanie et d'Espagne.

SIMEM D'ORAN

Innovations médicales et ambitions d'industrialisation

K.M

Le 28e Salon international de la Santé (SIMEM), ouvert au Centre des conventions Mohamed Ben Ahmed, met en avant les perspectives de développement de l'industrialisation dans le secteur médical, avec pour objectif d'accroître l'intégration nationale. Avec la participation de 567 entreprises issues de 36 pays, cet événement constitue une vitrine des innovations technologiques, illustrant les avancées des entreprises algériennes dans les domaines médico-chirurgicaux. Parmi les solutions présentées, un bras d'anesthésie chirurgical intelligent, conçu par la so-

ciété Global Quick Processing, permet un affichage instantané des paramètres essentiels en bloc opératoire. Cette innovation vise à renforcer la sécurité et l'efficacité des interventions, tout en s'intégrant dans un système hospitalier numérique connecté.

Le projet ouvre des perspectives d'industrialisation locale, avec un objectif d'intégration dépassant 50 % à moyen terme, grâce à des partenariats avec des opérateurs étrangers. Dans le même cadre, la société Medicatech a présenté le système « IM System », une solution de surveillance à distance des équipements frigorifiques médicaux. Ce dispositif assure un suivi en temps réel, permet de détecter ra-

pidement les anomalies et protège les installations contre les risques électriques, garantissant ainsi la continuité des services de santé. Son concepteur, Aït Ali Rahim, ambitionne d'industrialiser ce projet à travers la création d'une startup, en s'appuyant sur les mécanismes d'accompagnement disponibles en Algérie. Pour sa part, la directrice du salon, Yasmine Chaouche, a souligné que le SIMEM s'impose comme une plateforme stratégique favorisant les échanges entre professionnels, la promotion des innovations et le développement de solutions adaptées aux besoins du marché national, tout en soutenant la dynamique d'industrialisation locale.

HADJ 2026

21 vols programmés au départ d'Oran pour plus de 7.000 pèlerins

S. B

Un total de 21 vols a été programmé au départ de l'aéroport international d'Oran « Aéroport Ahmed Ben Bella » pour le transport des pèlerins vers les Lieux Saints, dans le cadre de la saison du Hadj 1447 H/2026, a indiqué le directeur général de l'établissement de gestion des aéroports d'Oran, Nadjib Benchenine. Ces vols permettront d'assurer le transport de plus de 7.000 pèlerins, issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays. Le

premier vol est prévu pour le 1er mai à 22h00, à bord d'un appareil de la compagnie Air Algérie, à destination de l'aéroport de Médine, avec 251 pèlerins à son bord. Le programme comprend 16 vols assurés par Air Algérie et 5 autres opérés par Saudi Airlines, sur la période allant du 1er au 20 mai, avec une capacité variant entre 251 et 370 passagers par vol. Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, l'aéroport d'Oran a mis en place un dispositif organisationnel renforcé, incluant la désignation d'accompagnateurs pour les

pèlerins, l'aménagement de couloirs verts pour les personnes âgées et à besoins spécifiques, ainsi que l'augmentation du nombre de guichets d'enregistrement. Des moyens logistiques supplémentaires ont également été mobilisés, notamment des bus pour le transfert des pèlerins vers les avions, une aire de stationnement pouvant accueillir jusqu'à 1.000 véhicules, ainsi qu'un espace dédié aux familles. Des travaux d'aménagement ont en outre été réalisés au niveau du hall, de la salle de prière et des espaces de restauration.

TRANSPORT URBAIN

Oran atteint 200 bus après la réception de la dernière tranche

H.N

La wilaya d'Oran a reçu sa dernière tranche de 50 bus neufs, portant à 200 le parc de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain, dont 150 véhicules importés. Cette réception s'inscrit dans le cadre du programme national de renouvellement du parc de transport, lancé conformément aux instructions du président de la République visant l'acquisition de 10.000 bus à l'échelle nationale.

L'opération de réception de cette ultime

tranche s'est déroulée à Rouïba, au niveau de l'entreprise de développement de l'industrie automobile relevant de la Direction des industries militaires de la deuxième Région militaire, sous la supervision du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Cette nouvelle dotation répond à une attente de longue date des habitants d'Oran, qui appelaient depuis plusieurs années au renforcement du transport public, dans un contexte marqué par la montée en puissance du transport privé et les difficultés

rencontrées par une partie du parc roulant de l'entreprise ETO, dont plusieurs bus étaient à l'arrêt. Les autorités locales avaient, à plusieurs reprises, reconnu l'existence de lacunes dans le dispositif de transport urbain. L'augmentation progressive des quotas de bus dans la wilaya intervient ainsi dans le cadre des programmes engagés par le ministère de tutelle pour moderniser et renouveler le parc national, afin de répondre aux exigences du service public, en attendant le recrutement de conducteurs et de receveurs.

L'EPSP « FRONT DE MER » D'ORAN Plus de 500 visiteurs quotidiens pour des soins de proximité

Djamila. M

L'établissement public de santé de proximité (EPSP) « Front de Mer » d'Oran connaît ces derniers jours une affluente exceptionnelle, illustrant sa dynamique dans le rapprochement des services médicaux des citoyens et le renforcement de la médecine de proximité.

La docteure Abdou Chahinez, médecin coordinatrice de l'établissement, a déclaré que « cette mobilisation attire un large public de tous âges, signe d'un niveau de sensibilisation élevé et d'un intérêt croissant pour la prévention et le dépistage précoce ».

Selon elle, « Plus de 500 personnes se présentent chaque jour, bénéficiant de services variés dans un cadre organisationnel irréprochable qui assure fluidité et efficacité ». Des équipes médicales et paramédicales coordonnées accueillent et orientent les usagers selon leurs besoins. Au menu : prise de tension artérielle, dépistage du diabète, consultations directes, conseils préventifs pour améliorer l'hygiène de vie et freiner les maladies chroniques.

L'accent est mis sur le suivi médical régulier, pilier de la santé individuelle. Au-delà des soins, des actions de sensibilisation incluent des explications simplifiées sur divers thèmes sanitaires et la distribution de brochures accessibles à tous.

Les cliniques de l'EPSP ont collaboré pour une répartition optimale des tâches, chaque équipe se focalisant sur un axe précis, ce qui élève la qualité des prestations. La santé mère-enfant bénéficie d'une attention particulière, avec un focus sur le dépistage précoce et le suivi régulier pour promouvoir la prévention et la santé publique.

EHU D'ORAN

Réussite d'une intervention complexe sur une déformation thoracique

B.H

L'équipe médicale du service de chirurgie thoracique de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) « 1er Novembre 1954 » d'Oran a réussi une intervention chirurgicale délicate pour corriger une déformation thoracique complexe de type pectus excavatum chez un patient âgé de 25 ans, a-t-on appris auprès de l'établissement. La difficulté du cas tenait à la sévérité de la malformation, qui a nécessité un haut niveau de précision ainsi qu'une coordination étroite entre les différents membres de l'équipe médicale. L'opération a été réalisée selon la technique de sterno-chondroplastie selon Ravitch modifiée, une méthode chirurgicale utilisée pour traiter les formes complexes de cette anomalie congénitale. Cette technique consiste à reconstruire la cage thoracique en corrigeant ou en retirant les cartilages déformés reliant les côtes au sternum, puis à repositionner ce dernier dans sa position anatomique normale, avec, si nécessaire, la pose d'un support temporaire pour assurer la stabilité pendant la cicatrisation. L'intervention, qui a exigé une expertise confirmée et une parfaite synergie entre les équipes médicales et paramédicales, s'est soldée par un succès.

FACULTÉ DE MÉDECINE D'ORAN

29 médecins généralistes de l'Ouest algérien diplômées en maladies et chirurgie du sein



H.N

La faculté de médecine de l'université d'Oran 1 a célébré jeudi la remise de diplômes à la première promotion de 29 médecins généralistes issues des wilayas de l'Ouest algérien. Elles ont obtenu le certificat de études spécialisées (CES) en maladies et chirurgie du sein, grâce à une formation exceptionnelle programmée par le ministère de la Santé en partenariat avec la faculté des sciences médicales de l'université Ahmed Ben Bella d'Oran.

Le directeur de la Santé de la wilaya d'Oran, Kassi Abdellah, a souligné l'im-

portance de ces parcours de formation supervisés par le ministère, qui visent à renforcer les compétences des médecins dans divers domaines, notamment les pathologies du sein dominées par le cancer aux taux élevés.

« Ce programme s'étendra à d'autres spécialités, comme l'accident vasculaire cérébral (AVC) et les urgences médicales, via de nouveaux CES pour les généralistes », a-t-il ajouté. Lors de cette cérémonie, la professeure Khadidja Belkharoubi, cheffe du service de chirurgie à la clinique chirurgicale A (chirurgie générale et cancérologie) du centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benzerd-

jeb, a expliqué que la formation s'est achevée après un an de cours théoriques et de stages pratiques à l'hôpital, couvrant toutes les pathologies mammaires. Le taux de réussite de 100% témoigne de l'engagement des participantes à acquérir des compétences pointues pour soigner les patients cancéreux. Cette initiative s'inscrit dans la politique étatique de développement des spécialités médicales. Le programme, d'une année, a qualifié ces généralistes en sénologie (maladies du sein), diagnostics et traitements, contribuant ainsi à sauver des vies face à la hausse des cas.

La docteure Faïza Mokrane, cheffe du service de la Population à la direction de la Santé d'Oran, a insisté sur l'impact de cette première promotion de 29 médecins, dont 4 d'Oran. Elles seront affectées dans des établissements de proximité comme le centre de référence de Tolous, l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) Front de Mer et l'EPSP d'Es-Sénia, pour traiter le cancer du sein et promouvoir le dépistage précoce. Ce succès reflète les efforts du ministère pour booster les capacités médicales anticancéreuses et élargir les formations à l'AVC et aux urgences.

FORUM NATIONAL À L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2

Repenser la santé mentale et l'inclusion sociale des malades et handicapés

Par la docteure Merioua Hafida, université d'Oran 2

L'université d'Oran 2 a accueilli un forum national scientifique dédié à la psychologie des personnes en situation de maladie ou de handicap, dans un contexte de sensibilisation croissante à l'intégration de la dimension psychologique dans les politiques sanitaires et sociales. Cet événement a offert un espace académique pour débattre des évolutions profondes dans la compréhension de la maladie et du handicap, avec la participation d'une élite de chercheurs et spécialistes issus de diverses universités algériennes.

Organisé par la faculté des sciences sociales en partenariat avec la direction de la Santé de la wilaya d'Oran, ce forum reflète une orientation vers l'alliance entre théorie et pratique terrain, particulièrement sur des enjeux humains sensibles. Les débats sont partis d'un postulat clé : la maladie ou le handicap ne se limite plus à une lecture purement biologique, mais constitue un phénomène complexe mêlant dimensions psychologiques, sociales et culturelles.

Les intervenants ont mis



l'accent sur les transformations de l'identité chez ces personnes, marquées par une « crise identitaire » due à la perte de rôles sociaux antérieurs ou à une altération de l'image corporelle et de l'estime de soi. Ces changements dépassent la souffrance individuelle pour impacter l'inclusion sociale et la reconstruction des liens avec l'entourage. Les défis psychologiques associés – anxiété existentielle, dépression, perte de sens, surtout dans les cas chroniques – ont été passés au crible. Ces troubles s'aggravent souvent sous l'effet du regard sociétal négatif : stigmatisation, stéréotypes, exclusion ou pitié compas-

sionnelle, qui isolent et freinent l'autonomisation. Parfois, ce facteur social pèse plus lourd que la pathologie elle-même. Les contributions ont plaidé pour des approches pluridisciplinaires fusionnant psychologie, sociologie et sciences de la santé, afin de concevoir des interventions holistiques. Celles-ci incluent le renforcement de la résilience psychologique, la régulation émotionnelle, des programmes de réhabilitation adaptés et un soutien individualisé. Le rôle central de la famille comme premier rempart psychologique a été souligné, tout comme celui des institutions sanitaires et sociales pour un accompagne-

ment vers une inclusion durable.

Les discussions ont aussi insisté sur le lien entre recherche académique et décideurs publics, appelant à exploiter les études scientifiques pour des politiques plus équitables, fondées sur une approche des droits garantissant dignité et participation pleine à la société. Le forum conclut que l'inclusion réelle passe par une refonte des perceptions collectives, au-delà de la compassion traditionnelle, vers une vision d'autonomisation axée sur les droits. Investir dans la santé mentale n'est pas accessoire : c'est un pilier pour une société équilibrée, juste et inclusive.

USTO-MB ET L'ITALIE La coopération maritime au centre des échanges à Gênes

R.M

Les perspectives de coopération entre l'Université des sciences et de la technologie « Mohamed Boudiaf » d'Oran (USTO-MB) et ses partenaires italiens ont été examinées lors de la visite d'une délégation de l'établissement à Gênes, en Italie, a-t-on appris jeudi auprès de l'université.

Cette visite de deux jours s'inscrit dans une dynamique de consolidation des partenariats internationaux et de développement de collaborations scientifiques et technologiques durables entre l'Algérie et l'Italie. Conduite par le recteur, le professeur Ahmed Hamou, la délégation a été reçue par Mario Dogliani, secrétaire général du Council of Intermodal Shipping Consultants (CISCO), une association génoise regroupant des experts et des entreprises spécialisées dans les secteurs maritime, logistique et du transport intermodal. Lors de cette rencontre, le recteur a mis en avant l'importance stratégique de la coopération algéro-italienne, avec un intérêt particulier pour les projets liés à l'environnement. Le professeur Beladjine, chargé des projets internationaux en génie maritime au sein de l'USTO-MB, a présenté les enjeux et les opportunités des projets de recherche de l'université dans le domaine du transport maritime. Le projet SHARE4MED, financé par un programme de l'Union européenne et auquel participe l'USTO-MB à travers son laboratoire LSM, a notamment été évoqué ; il vise à accompagner les municipalités dans la mise en œuvre d'initiatives vertes pour une Méditerranée durable. Il a également été souligné que l'université a récemment reçu des équipements de capteurs de mesure destinés à soutenir le développement des projets en cours.

ARTS DRAMATIQUES À ORAN

Lancement de formations dans les métiers du spectacle

S.R

L'Association soixantenaire juvénile pour la culture et les arts d'Oran a lancé un programme de cycles de formation dans les métiers du spectacle et des arts dramatiques, destiné à renforcer les capacités des créateurs et des amateurs du quatrième art, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Ces formations se tiennent à la Maison de la culture et des arts « Zeddour Brahim El-Kacem », au centre-ville d'Oran, et s'adressent aux comédiens, universitaires et passionnés des arts de la scène. Elles offrent aux participants l'occasion d'approfondir leurs connaissances à travers des ateliers pratiques spécialisés et de favoriser l'émergence de jeunes talents. La première session, d'une durée de deux semaines par atelier, est dédiée à la mémoire du comédien humoriste défunt Belhoua Benziane (1953-2021), en hommage à son parcours artistique et à ses contributions au théâtre, au cinéma et à la télévision. Encadrée par des spécialistes des arts dramatiques, cette session comprend plusieurs ateliers portant sur le jeu théâtral, la mise en scène, la dramaturgie, la scénographie, les techniques du spectacle, l'écriture dramatique, le théâtre d'ombres, l'expression corporelle accompagnée de musique, ainsi qu'un atelier de fabrication de marionnettes.

MASCARA

Le ministre annonce un nouveau statut pour les greffiers



I. Yacine

Le dossier des greffiers figure désormais parmi les priorités du secteur de la justice. Jeudi à Mascara, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a annoncé que le projet de statut particulier relatif à cette catégorie professionnelle se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement, où il fait l'objet d'une étude et d'un enrichissement. Ce nouveau texte, a précisé le ministre, vise à englober l'ensemble des grades et des catégories

sans exception, dans l'objectif d'améliorer la situation professionnelle des greffiers et de renforcer leur rôle au sein de l'appareil judiciaire. Le ministre a également souligné que cette catégorie constitue un pilier essentiel du système judiciaire, compte tenu de sa contribution au fonctionnement quotidien des juridictions. Parallèlement, le ministre a évoqué la poursuite du processus de numérisation du secteur de la justice, avec l'annonce prochaine d'une nouvelle application dédiée aux tribunaux administratifs. Cette plateforme permettra d'obtenir à distance, à l'échelle

nationale, les jugements administratifs locaux ainsi que les décisions rendues en appel, dans le cadre d'une stratégie visant à développer davantage les services numériques. Dans cette dynamique, le secteur de la justice œuvre à la généralisation progressive de la dématérialisation, notamment à travers le retrait électronique des jugements et des requêtes. Le ministre a indiqué que l'État a mobilisé les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif et améliorer l'efficacité du service public de la justice. La plateforme numérique dédiée aux avocats, récemment mise en service, illustre déjà cette évolution. Selon les chiffres communiqués, environ 5700 demandes ont été enregistrées pour l'obtention des jugements via cette plateforme au niveau national, dont près de 5400 ont été traitées et finalisées en moins de deux mois. Cette avancée permet désormais aux avocats d'obtenir à distance les jugements et décisions judiciaires signés électroniquement, contribuant ainsi à réduire les délais, limiter les déplacements et alléger la pression sur les juridictions. Le ministre a tenu à appeler les avocats à adhérer à cette démarche de modernisation afin d'accompagner la transformation numérique de la justice et renforcer l'efficacité du secteur.

TISSEMSILT

Une dynamique touristique renforcée par des projets structurants

R. R

En visite de travail dans la wilaya de Tissemsilt, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a salué les avancées réalisées dans le cadre du programme complémentaire de développement, mettant en avant l'impact des projets touristiques sur l'attractivité de la région. La ministre a indiqué que les projets en cours et ceux déjà opérationnels sont de nature à impulser une nouvelle dynamique au secteur, contribuant au développement économique local, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources naturelles de la wilaya. Elle a, par ailleurs, rappelé que Tissemsilt bénéficie

d'un positionnement stratégique dans le schéma directeur national du tourisme, grâce à la diversité de ses potentialités, notamment forestières, thermales et montagneuses, renforçant ainsi les opportunités d'investissement dans une optique de développement durable. Dans ce cadre, Mme Meddahi a insisté sur l'importance de recourir à des matériaux écologiques dans la réalisation des projets touristiques, notamment au niveau des zones naturelles et forestières. Au cours de cette visite, la ministre a inspecté, dans la commune de Sidi Slimane, les travaux de réhabilitation de la station thermale ainsi que plusieurs infrastructures d'accompagnement, dont un hôtel, des commerces

et une piscine, inscrits dans le programme complémentaire de développement lancé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec une enveloppe de 523 millions de dinars. Elle a également procédé à l'inauguration d'un parc de loisirs au niveau du barrage de Kouidiat Rosfa, dans la commune de Beni Chaïb, avant d'inspecter, dans la forêt d'El Meddad relevant du parc national de Theniet El Had, un projet de village touristique ainsi qu'un camp de jeunes. Cette visite illustre la volonté des pouvoirs publics de promouvoir un tourisme durable et intégré, en valorisant les potentialités naturelles de la wilaya et en renforçant son attractivité à l'échelle nationale.

MOSTAGANEM

Localisation d'un programme d'habitat de 343 logements à Mazagran

La wilaya de Mostaganem a décidé de localiser un programme de 343 logements au niveau du site « Chemin des Crêtes », dans la commune de Mazagran, dans le cadre d'une stratégie visant à relancer les projets de logement et à répondre à la demande croissante.

Cette décision a été prise lors d'une réunion présidée par le wali, Ahmed Boudouh, consacrée à la localisation de nouveaux programmes et à l'identification de réserves foncières, notamment en prévision du lancement de la formule « AADL 3 ». Le projet prévoit la création d'un pôle

urbain secondaire comprenant principalement 180 logements en formule promotionnelle aidée (LPA), répartis sur deux opérations, auxquels s'ajoutent 25 logements issus de programmes antérieurs destinés au secteur de l'enseignement supérieur. Ce pôle inclura également 127 logements au profit du secteur de la santé ainsi que 11 logements destinés aux services des douanes, traduisant une approche multisectorielle dans la planification urbaine. Les autorités locales ont, par ailleurs, instruit les services concernés d'accélérer les procédures ad-

ministratives et de lever les contraintes foncières afin de faciliter le lancement effectif des projets.

Dans cette optique, le wali a insisté sur la nécessité d'une gestion plus souple et optimisée du foncier urbain, tout en appelant à poursuivre la recherche de nouvelles assiettes foncières pour accueillir d'autres programmes, notamment dans le cadre de « AADL 3 ». Cette initiative s'inscrit dans une dynamique visant à fluidifier le secteur du logement, à réduire les retards accumulés et à améliorer l'offre en faveur des citoyens.

TIARET

Régularisation de 1.674 constructions dans la daïra d'Aïn-Kermès

S. B

La daïra d'Aïn-Kermès, dans la wilaya de Tiaret, a enregistré la régularisation de 1.674 constructions dans le cadre de l'application de la loi 08-15, a indiqué le chef de daïra, Ali Louardi.

Au total, 2.135 dossiers ont été examinés jusqu'à fin 2025 par la commission de daïra, dont 1.674 ont été approuvés. Deux dossiers ont fait l'objet de réserves, tandis que 405 ont été rejetés pour non-conformité aux critères légaux. Par ailleurs, 54 dossiers restent en cours d'étude au niveau des commissions communales. Le responsable a précisé que l'étude des dossiers a été accompagnée de sorties de terrain afin de vérifier la conformité des constructions et d'écartier toute contrainte technique, notamment celles liées aux réseaux souterrains, aux installations électriques ou à l'empiètement sur le foncier. Les citoyens concernés pourront prochainement finaliser leurs démarches pour obtenir les actes de propriété et les certificats de conformité, après le règlement des frais et l'achèvement des procédures administratives auprès des services des Domaines de l'État. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la loi 08-15 du 20 juillet 2008, visant à régulariser les constructions réalisées sans permis ou non conformes avant le 3 août 2008, afin de sécuriser leur situation foncière et juridique.

NAÂMA

Des travaux pour prévenir les inondations à Aïn Sefra

La daïra d'Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, a entamé cette semaine la réalisation de la première tranche de projets visant à collecter et détourner les eaux pluviales hors du tissu urbain, dans le cadre d'une stratégie de prévention des inondations.

Selon le chef de daïra, Khemissi Menai, ces opérations s'inscrivent dans une étude technique globale destinée à proposer des solutions durables face aux risques liés aux crues des oueds. Cette première phase, dotée d'une enveloppe de 50 millions de dinars, concerne notamment la réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux pluviales et des canalisations d'assainissement dans les quartiers du centre-ville, ainsi que la réalisation d'ouvrages permettant de canaliser les eaux et de les orienter hors des zones habitées. Une seconde tranche, prévue dans les prochains jours, bénéficiera d'un financement de 200 millions de dinars pour compléter ces aménagements. À terme, ces projets permettront de retenir plus de 500.000 m³ d'eau et d'éviter leur écoulement vers les zones basses. Les flux seront dirigés vers des canaux aménagés au niveau des oueds « El Mouilah » et « El Berridj », avant d'être acheminés vers la zone de « Laouinet », où se trouve une station de traitement des eaux usées, avec des perspectives de réutilisation en irrigation agricole. Ces initiatives visent à renforcer la sécurité des habitants, à améliorer la gestion des eaux pluviales et à limiter les impacts des fortes précipitations sur la ville d'Aïn Sefra.

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Tebboune souligne l'importance stratégique des Mines

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a géré, jeudi, un remaniement ministériel, en vertu duquel il a nommé M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mourad Hanifi, ministre des Mines et des Industries minières et Mme Karima Tafer, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Ce remaniement, bien que limité dans son périmètre, revêt une importance stratégique majeure pour l'économie nationale. En élevant M. Mohamed Arkab au rang de ministre d'Etat tout en maintenant son portefeuille des Hydrocarbures, le président Tebboune entend à la fois récompenser la gestion avisée des ressources énergétiques durant la crise gazière européenne et renforcer le poids politique de ce secteur vital.



Mais la création d'un ministère dédié aux Mines et aux Industries minières, confié à M. Mourad Hanifi, secondé par Mme Karima Tafer, constitue le signal le plus fort.

L'Algérie dispose d'un sous-sol exceptionnellement riche : fer de Gara Djebilet (estimé à plus de 3,5 milliards de tonnes), zinc et plomb de Tala Hamza (plus de 34 millions de tonnes), phosphate de Bled El Hadba (près de 2 milliards de tonnes), sans oublier l'or, le lithium et les terres rares. L'objectif affiché par le président est de faire des mines le

deuxième pilier de l'économie nationale après les hydrocarbures, avec une ambition de création de 50 000 emplois directs à l'horizon 2030. La nomination de M. Hanifi, un haut fonctionnaire expérimenté passé par plusieurs postes de responsabilité dans l'administration territoriale, répond à une nécessité opérationnelle : accélérer la mise en valeur des grands gisements qui traînent depuis des décennies. Le mégaprojet intégré du phosphate à Tébessa et Souk Ahras, en partenariat avec des groupes chinois, doit entrer

dans sa phase active de réalisation avant la fin de l'année 2026. De même, l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, dont les premières livraisons sont attendues pour 2027, exigera une coordination sans faille entre les ministères des Transports (pour le rail minier), de l'Énergie (pour l'alimentation des sites) et des Finances (pour les montages complexes). Quant à Mme Karima Tafer, sa nomination comme secrétaire d'Etat chargée des industries minières indique une volonté de ne pas se limiter à l'extraction brute : l'objectif est de développer sur place des unités de transformation (acier, engrais phosphatés, batteries lithium-ion) afin d'exporter de la valeur ajoutée, non plus seulement des minerais. Le président Tebboune a fixé un cap important : dans les cinq prochaines années, le secteur minier devra contribuer à hauteur de 10 % du PIB et réduire significativement la facture des importations de produits sidérurgiques et chimiques.

ONU

L'Algérie élue membre de deux Commissions

Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a élu l'Algérie en tant que membre de la Commission organisationnelle de la Commission de consolidation de la paix (CCP) et de la Commission de qui relèvent de l'ONU, et procédé à l'élection de Younes Zebbiche en tant que membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) pour 2027-2032, et ce lors des travaux de l'ECOSOC, tenus mercredi à New York et consacrés à la désignation des membres de ses sous-comités, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'ECOSOC a élu, lors des travaux du conseil, tenus le 8 avril 2026 à New York et consacré à la désignation des membres de ses sous-comités, l'Algérie en tant que membre au sein de la Commission organisationnelle de la CCP pertinente de l'ONU pour 2027-2029 et de la Commission de statistique pertinente de l'ONU pour 2027-2030, et procédé à l'élection du Pr Younes Zebbiche, en tant que membre de l'OICS pour 2027-2032", lit-on dans le communiqué. Le candidat algérien a remporté la majorité des voix requises (28) en obtenant 36 voix sur un total de 54 au sein de l'ECOSOC, occupant ainsi la 2e place, après la candidate de la Turquie présidente de l'OICS, dont le mandat tire à sa fin. L'OICS est un organe international indépendant, à caractère quasi judiciaire, chargé de surveiller l'application des conventions des Nations unies relatives au contrôle des drogues. Sa mission principale consiste à empêcher le détournement des drogues vers des circuits illicites, à garantir leur disponibilité à des fins médicales et à veiller au respect par les gouvernements des traités internationaux pertinents en la matière, précise le communiqué. Les 13 membres de l'Organe sont élus par l'ECOSOC parmi des experts "reconnus pour leurs connaissances spécialisées, leur haute qualification et leur intégrité. Ils siègent à titre personnel après leur élection", ajoute le communiqué. Cette élection constitue "une valorisation du rôle actif que joue l'Algérie sur la scène internationale en matière de lutte contre la drogue, ainsi qu'une reconnaissance de l'expertise et de l'expérience acquises dans ce domaine, notamment à la faveur de l'intérêt particulier accordé par les hautes autorités du pays à cette question, à travers la mobilisation des différents moyens matériels et humains pour limiter ses effets dévastateurs, tant sur le plan social que sécuritaire", conclut le communiqué.

TRANSPORT DE VOYAGEURS

Les livraisons de bus importés s'intensifient

Une première opération de livraison de bus 908 de transport de voyageurs a été réalisée, jeudi à Rouiba (Alger) par l'Entreprise de modernisation et de fabrication des véhicules de la 2e Région militaire, relevant de la Direction des fabrications militaires du Ministère de la Défense nationale (MDN), indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la livraison des bus acquis conformément au programme d'importation de 6800 bus de transport des voyageurs, et en concrétisation des engagements de l'Etat

relatifs à la modernisation du secteur du transport, il a été procédé ce jour, jeudi 09 avril 2026, à Rouiba, à la livraison de 908 bus par l'Etablissement de développement de l'Industrie de véhicules de la 2e Région militaire, sous tutelle de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense Nationale", selon le communiqué. La livraison a été destinée au groupe TRANSTIV ayant retenu de 538 bus, à l'ETUSA d'Alger, avec 320 bus et l'ETUSA d'Oran, avec 50 bus". L'opération permettra de répondre aux besoins des entre-

prises nationales publiques et privées, et de rénover le parc national des transports publics, en même de garantir les conditions de confort et de sécurité aux citoyens, précise le communiqué. A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

L'Algérie ouvre son marché à la concurrence

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture du marché à la concurrence dans le domaine des télécommunications spatiales, suite au lancement par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) d'un appel d'offres pour l'octroi de deux licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications électroniques par satellite. « Dans le cadre des efforts visant à généraliser l'accès aux services de télécommunications et à réduire la fracture numérique à travers les différentes régions du pays, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement de la concurrence dans le domaine des télécommunications spatiales », indique le communiqué, précisant que « l'ARPCE a lancé un appel d'offres pour l'octroi de deux licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques ouvertes au public par satellite sur

orbite non géostationnaire ». Cette mesure vise à "permettre aux opérateurs de déployer des solutions de connectivité spatiale à haut débit, offrant ainsi des services Internet à haute vitesse, particulièrement dans les zones reculées et enclavées difficiles à raccorder aux infrastructures terrestres classiques, ce qui est à même de réduire la fracture numérique et de garantir une couverture plus inclusive sur l'ensemble du territoire national". Elle tend également à « diversifier l'offre de services de télécommunications électroniques, stimuler la concurrence sur le marché, réserver l'accès équitable à Internet et soutenir le développement de solutions liées à l'Internet des objets (IoT) dédiés aux projets structurants, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie minière et des transports », ajoute le communiqué. Après avoir souligné l'engagement du ministère à "soutenir la transformation numérique et à élargir la portée de la couverture, le ministre de la Poste et des Télé-



communications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que démarche cette marque "une étape importante dans le renforcement de l'infrastructure numérique de l'Algérie", car elle vise à "ache-

miner les services Internet à haut débit vers tout le territoire national, notamment les zones difficiles d'accès".

LE NOUVEAU CODE DE LA ROUTE ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

Pour Sayoud, «la sécurité du citoyen est au cœur des priorités »

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le texte de loi portant Code de la route, conformément au rapport de la commission paritaire sur les dispositions objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement.

Le texte a été adopté lors d'une assemblée présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali. Présentant le texte élaboré par la commission paritaire sur les dispositions objet de désaccord entre les deux chambres du Parlement, M. Sayoud a indiqué ce texte "reflète un choix national rendant la sécurité du citoyen au cœur des priorités de l'Etat", ajoutant qu'il constitue "l'aboutissement d'une volonté politique consciencieuse, traduite par une approche participative fondée sur un dialogue sérieux et la responsabilité entre les différents acteurs dans le cadre d'une vision réformatrice globale visant à renforcer la sécurité routière et à ancrer les principes de justice et d'égalité.

A ce titre, le ministre a rappelé « l'installation d'une commission paritaire des deux chambres du parlement, chargée de proposer une formule consensuelle concernant les dispositions objet de désaccord relatives à cette loi, portant sur les articles suivants : 104, 119,121,124,127,129,161,166 et 170 ».



Il a précisé qu'"il a été procédé à la dépenalisation des infractions routières prévues par les dispositions de ces articles, parallèlement à une révision des sanctions et des amendes". A cet effet, il a été convenu de "supprimer le terme +crimes+ mentionné initialement, de revoir les montants de certaines amendes, et de remplacer l'expression +emprisonnement provisoire+ par le terme +détention+. En outre, la peine prévue à l'article 125 a été réduite, passant de 7 à 10 ans à une période allant de 3 à 7 ans. A cette occasion, le ministre a réitéré que ce texte consti-

tue « un cadre global visant à protéger la vie des citoyens, à garantir leur sécurité et à ancrer la culture du respect de la loi, au service de l'intérêt général et en contribution au développement durable ». A l'issue de l'adoption, M. Sayoud a souligné que ce texte représente "un nouveau jalon venant consolider l'édifice de notre système juridique et un instrument essentiel pour le renforcement de la sécurité routière", pertinent "l'importance stratégique de ce texte dans l'organisation de la vie quotidienne et l'édification d'une culture sociétale fondée sur le respect de la loi et

la consolidation des valeurs de responsabilité et de discipline".

Il a également insisté sur le fait que cette loi fera l'objet d'"un suivi rigoureux et continu par l'ensemble des secteurs et instances concernés, tout en veillant à la réunion de toutes les conditions à même d'en garantir l'application effective sur le terrain". En clôture de séance, le président du Conseil de la nation a indiqué que cette loi constitue « une traduction explicite de la présence sur le terrain des pouvoirs publics pour la protection du droit à la vie, la garantie de l'ordre public, le respect de la loi et la préservation de l'espace public contre l'anarchie ». Il a, en outre, relevé que le code de la route consacre "une mutation qualitative dans la philosophie de la régulation publique", en réalisant "un lien entre la responsabilité individuelle et la sécurité collective, tout en renforçant les prérogatives des instances compétentes en matière de prévention, de contrôle et de répression". Le rapport de la commission paritaire a comporté plusieurs amendements, notamment "la suppression du terme +crimes+, la classification des délits liés à la violation des règles de circulation selon leur gravité en contraventions et délits, la révision de certaines modifications relatives aux sanctions des deuxième, troisième et quatrième degrés, ainsi que le remplacement de l'expression +emprisonnement provisoire+ par le terme +détention+ et de +crime+ par +délit+".

LÉGISLATIVES

Une mesure pour une meilleure représentation des femmes

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a précisé, jeudi dans un communiqué, qu'il est possible pour les candidats aux élections des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet prochain, de présenter une demande au coordinateur de wilaya au niveau de la circonscription électorale concernée, pour bénéficier de l'exemption de la condition du tiers concernant la représentation des femmes pour la constitution d'une liste de candidats.

L'ANIE a rappelé que "les listes de candidats, sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ou au titre d'une liste indépendante, n'ayant pas rempli la condition du tiers concernant la représentation des femmes, peuvent demander au coordinateur de wilaya au niveau de la circonscription électorale concernée de les faire bénéficier de l'exemption de cette condition requise pour la constitution d'une liste de candidats".

Les amendements introduits à la loi organique relative au régime électoral ont inclus « une disposition transitoire concernant la révision du taux de représentation des femmes dans les listes de candida-



tures et sa fixation au tiers, après avoir été fixée à la moitié ». Cette disposition prévoit provisoirement "l'exemption de cette condition pour les listes de candidats n'ayant pas pu l'obtenir".

Le RND et le FLN se lancent dans la course

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Munder Bouden, a annoncé, jeudi à Béchar, que son parti a officiellement ouvert les opérations de dépôt des candidatures de ses militants pour les prochaines élections législatives. M. Bouden, qui animait une rencontre à la maison de la culture Kadimohamed avec les militants du parti dans la wilaya de Bechar, a indiqué que cette opération est ouverte aux militants du RND, ainsi qu'à toutes les autres compétences,

précisant que cela se fera sur la base de "l'expérience politique acquise sur le terrain". Il a également souligné, au cours de cette rencontre, que son parti "reste mobilisé pour la réussite des prochaines élections législatives, auxquelles il adhère pleinement", indiquant que ce rendez-vous électoral constitue un moyen de "renforcer le processus de réformes politiques et juridiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". M. Bouden a, d'autre part, salué la réalisation et la mise en service, en un temps record, du mégaprojet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, destiné à la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet et au désenclavement du sud-ouest, à travers le renforcement du transport ferroviaire des

voyageurs et des marchandises. "Cela contribuera, sans nul doute, à la dynamique de développement de la wilaya de Béchar, ainsi que des autres wilayas du sud-ouest", a-t-il souligné. Le SG du RND a également salué "les efforts du président de la République qui a donné une nouvelle impulsion à l'économie nationale, à travers différentes grandes réalisations, notamment celles liées à l'exploitation des richesses minières du pays", citant l'exemple concret de l'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet dans la wilaya de Tindouf. De son côté, le FLN a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la commission nationale chargée de définir sa stratégie pour les élections législatives du 2 juillet prochain. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du parti, Abdelkrim Benbarek, a indiqué que "cette commission, prévue dans les statuts et le règlement intérieur du parti, a été plébiscitée par le Comité central lors de sa dernière réunion". Cette commission nationale est composée de plusieurs commissions spécialisées, notamment celle chargée de fixer les conditions de candidature sur les listes du parti et celle chargée de sensibiliser à l'importance de ces échéances électorales, à-il précisé.

COOPÉRATION Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue canadienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi, un appel téléphonique de la ministre des Affaires étrangères du Canada, Mme Anita Anand, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cet entretien, la ministre canadienne a réitéré les condoléances des autorités de son pays à l'Algérie suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, précise le communiqué.

Les deux ministres ont également discuté des "moyens à même d'impulser la coopération bilatérale, notamment à travers l'échange de visites de haut niveau entre les deux pays", ajoute la même source.

Les deux ministres ont, par ailleurs, évoqué les développements liés au processus de négociations concernant le règlement de la question du Sahara occidental, à la lumière des dispositions de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies", conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Nouvelles lignes vers l'Afrique, Shanghai et Varsovie



Wassila. B

Air Algérie s'apprête à lancer de vols réguliers vers cinq destinations africaines, ainsi que vers Varsovie (Pologne) et Shanghai (Chine) au cours de l'année 2026, notamment à la faveur du lancement du renouvellement de sa flotte, a révélé, jeudi, le PDG d'Air Algérie, M. Hamza Benhamouda.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée aux côtés du PDG de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), M. Mokhtar Saïd Mediouni, et du DG d'Air Algérie Cargo, M. Abdelkader Salmi, à l'émission de la signature d'un mémorandum d'entente pour la réalisation d'un centre de fret aérien à l'aéroport d'Alger, M. Benhamouda a précisé que le vol Alger-Libreville (Gabon) devrait être lancé à la mi-juin prochain.

Il a également souligné que la compagnie continue à renforcer sa présence sur le continent africain durant l'année en cours, à travers l'ouverture de lignes vers quatre d'autres villes africaines, à savoir Luanda (Angola), Maputo (Mozambique), Accra (Ghana) et Lagos (Nigeria).

La compagnie prévoit également de renforcer ses vols vers la Chine, avec l'ouverture d'une ligne vers la ville de Shanghai à l'hiver 2026, ainsi que d'autres lignes vers l'Europe, à l'instar de la capitale polonaise Varsovie, a-t-il ajouté, précisant que la concrétisation de ce programme dépend de la poursuite de la réception de nouveaux avions acquis.

De son côté, M. Mediouni a affirmé que la SGSIA "Houari-

Boumediene" œuvre à l'extension de l'aéroport, lequel a enregistré l'an dernier plus de 10 millions de passagers, avec des prévisions dépassant le seuil des 11 millions de passagers en 2026. Il a également rapporté que des travaux sont en cours pour développer le Terminal 1, notamment à travers l'orientation des vols à bas coût vers celui-ci.

Un centre de fret moderne

Le groupe Air Algérie et la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) ont signé un mémorandum d'entente pour la réalisation d'un centre de fret moderne, visant à améliorer l'efficacité logistique et à accompagner la dynamique économique du pays. Le document a été paraphé, jeudi, par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, et le PDG de la SGSIA, Mokhtar Saïd Mediouni, en présence du PDG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, du DG des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouch, du DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Ahmed Belayat. Le projet de réalisation d'aménagement et de de la nouvelle zone d'exploitation « Cargo Algérie », supervisé par « Air Algérie Cargo », sera réalisé au niveau de la zone sud-est de l'aéroport. Les travaux portent sur l'aménagement et la réhabilitation de l'aérogare 3, dont le bâtiment actuel, s'étend sur une superficie de 10.530 m² avec une capacité de stockage de 25.500 m³, sera dédié au traitement du fret. Ce pôle opérationnel abritera également une agence commerciale et des bureaux administratifs. Ce nouveau centre de réalisation de

fret, dont le délai de stockage est fixé à 12 mois, comprendra plusieurs espaces opérationnels, notamment des zones dédiées au traitement des marchandises à l'importation et à l'exportation, des entrepôts de stockage modernes, des chambres froides pour les produits sensibles et pharmaceutiques, ainsi que des zones de tri rapide, de contrôle douanier et des quais de chargement et de livraison.

Le projet prévoit, en outre, l'affectation d'une surface supplémentaire de 5.000 m² (capacité de stockage de 15.000 m³) pour une extension future prévue en 24 mois, ainsi qu'un bâtiment administratif moderne de trois étages d'une superficie de 625 m², dont les travaux s'étaleront sur 12 mois, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. S'exprimant à cette occasion, M. Benhamouda a affirmé que ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts de diversification de l'économie et de promotion des exportations hors hydrocarbures, visant également à activer les mécanismes d'intégration économique, à l'instar de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), favorisant ainsi l'expansion des échanges commerciaux par une approche basée sur l'évaluation rigoureuse des opportunités et des coûts.

Modernisation de la gestion

Il a souligné, dans ce sens, que le développement de ce centre de fret constitue un saut qualitatif dans la gestion de cette activité, alliant investissement infrastructurel, modernisation des méthodes de gestion et adoption de systèmes numériques intégrés, précisant que le projet repose sur un modèle d'auto-financement étudié garantissant la pérennité de l'investissement, avec un contrat d'exploitation d'une durée de 30 ans offrant une vision stratégique claire. Ce projet permettra également la mise en place d'un système intégré reposant sur des infrastructures modernes et des systèmes d'exploitation avancés, contribuant à l'accélération des opérations, à la réduction des délais de traitement et à l'augmentation des capacités, a indiqué M. Benhamouda, faisant état de prévision tablant sur "une augmentation du fret d'environ 19.000 tonnes en 2023 à plus de 65.000 tonnes à l'horizon de 2029". Le groupe enregistre une croissance forte et soutenue de l'activité du fret aérien, avec un taux de 26,5% en 2023, suivi d'"un lien qualitatif" de 31% en 2024, tout en maintenant la dynamique de croissance supérieure à 25% en 2025. Cette tendance haussière devrait se maintenir en 2026, des indicateurs qui "traduisent clairement l'accélération de la demande et la confiance accumulée dans les capacités du fret aérien national, avec des perspectives prometteuses pour la poursuite de cette performance positive dans les années à venir", at-il rappelé.

Enfin, le groupe œuvre à renforcer ses capacités, à travers la conversion de cinq avions au profit de l'activité du fret aérien, portant ainsi la flotte totale à six appareils, ce qui permettra d'élargir le réseau et de cibler des marchés prometteurs en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord, a ajouté le PDG.

EDITO

Wassila. B

La signature, jeudi à Madrid, d'un mémorandum d'entente entre le Conseil du nouveau économique algérien (CREA) et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE) n'est pas un simple accord de plus. Elle incarne une volonté stratégique partagée de transformer une relation historique en un partenariat industriel concret, tourné vers la valeur ajoutée et l'emploi. L'Espagne est depuis longtemps un partenaire énergétique majeur de l'Algérie. Avec près de 25 milliards de mètres cubes de gaz naturel livrés via le gazoduc Medgaz (capacité de 10,8 milliards de m³/an) et les liaisons GNL, Alger a assuré ces dernières années environ 30 à 40 % des besoins gaziers espagnols. Ce socle énergétique, testé par la crise géopolitique récente, a démontré sa résilience. Mais les deux pays regardent désormais au-delà des hydrocarbures. Le mémorandum CREA-CEOE fixe un cap clair : intensifier les échanges commerciaux (qui avoisinaient près de 5 milliards d'euros avant la pandémie, avant de connaître un trou d'air

puis une reprise) et stimuler les investissements mutuels. L'innovation majeure réside dans l'approche de production conjointe proposée par Alger : développer sur le sol algérien les premières étapes de transformation, notamment les activités à forte consommation énergétique (avantage comparatif évident) pour compléter les capacités industrielles espagnoles en aval.

C'est une logique de chaîne de valeur intégrée, et non de simple sous-traitance. Concrètement, il s'agit d'attirer les entreprises espagnoles dans des secteurs comme la pétrochimie, les matériaux de construction, ou l'agro-industrie, sans leur demander de délocaliser leurs bases de production. L'objectif : créer des emplois qualifiés en Algérie, renforcer la compétitivité des deux parties, et accélérer la diversification hors hydrocarbures. Le président du CREA, M. Kamel Moula, le résume parfaitement : « bâtir des partenariats industriels durables, générateurs de valeur ajoutée, fondés sur la coopération entre les deux rives ». Son homologue espagnol, M. Antonio Garamendi, voit dans cette rencontre « une étape charnière ». L'annonce que l'Espagne sera l'invitée

Un pont économique entre l'Algérie et l'Espagne

d'honneur de la Foire internationale d'Alger (FIA) en juin prochain, avec une large participation de ses entreprises, confirme l'élan. Ce n'est pas un retour en arrière, mais un bond en avant. Après les turbulences diplomatiques, le pragmatisme économique l'emporte. L'Algérie et l'Espagne démontrent que, sur les rives de la Méditerranée, la complémentarité industrielle et énergétique est plus forte que les aléas politiques. Voilà une bonne nouvelle pour l'emploi, la souveraineté productive et l'intégration régionale. Les chiffres récents plaident d'ailleurs pour cet optimisme. Après un trou d'air diplomatique, les échanges commerciaux algéro-espagnols ont bondi de près de 40 % en 2023, dépassant les 7 milliards d'euros. Dans le domaine gazier, l'Espagne reste un client historique, avec près de 25 % de ses besoins couverts par le gazoduc Medgaz et les cargaisons de GNL algérien - un flux qui a atteint plus de 12 milliards de m³ l'an passé. Mais l'accord CREA-CEOE va plus loin : il propose d'utiliser cette manne énergétique comme levier pour implanter en Algérie des industries de première transformation (engrais, sidérurgie verte, chimie de base).

50E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Participation internationale de haut niveau et réaffirmation du droit à l'autodétermination

Les festivités officielles marquant le 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), organisées dans la wilaya d'Aousserd, au niveau des Camps de réfugiés sahraouis, ont vu une participation internationale de haut niveau et une forte affluence populaire, dans un contexte de réaffirmation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Ces festivités, qui ont pris fin jeudi, ont été ponctuées par l'organisation d'une série d'activités politiques, militaires et culturelles, comprenant des allocutions officielles des autorités sahraouies et des délégations étrangères, un défilé militaire des différentes unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ainsi que l'inauguration d'expositions d'artisanat et le déroulement d'activités sportives. Dans une allocution à cette occasion, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a réaffirmé que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance constitue la seule voie à même d'instaurer une paix juste et définitive dans la région. L'Algérie a été représentée à ces célébra-

tions par une délégation des deux chambres du Parlement, aux côtés de représentants de partis politiques, d'organisations syndicales et de divers acteurs de la société civile, qui ont souligné leur solidarité constante et inconditionnelle avec le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans le même sillage, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil et chef de délégation, Fateh Boutbig, la pleine solidarité et le soutien indéfectible de l'Algérie à la lutte juste du peuple sahraoui pour le recouvrement de ses droits légitimes, à leur tête son droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes de la légalité internationale et aux résolutions pertinentes de l'ONU. De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par le président du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Sahara occidental, Miloud Tissouh, la position constante et de principe de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. "L'Algérie,

fidèle au message de ses valeureux martyrs et à ses principes libérateurs puisés dans sa lutte glorieuse, laquelle a inspiré son soutien à l'indépendance des peuples, a été et demeure la Mecque des révolutionnaires et la destination des hommes libres", a-t-il souligné. Ces activités ont été marquées par la présence de délégations parlementaires européennes, dont le groupe "Paix et liberté au Sahara", qui s'est rendu dans les Camps de réfugiés sahraouis, réaffirmant son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international. Des représentants de forces politiques espagnoles et mauritaniennes ont, quant à eux, réaffirmé leur attachement à une solution pacifique, sous l'égide des Nations unies, garantissant la stabilité dans la région. Les célébrations ont été clôturées par un message politique clair adressé par la direction sahraouie à la communauté internationale, dans lequel elle réaffirme l'unité du peuple sahraoui et son rejet de toute solution portant atteinte à ses droits légitimes, tout en insistant sur le parachèvement du processus de décolonisation et le respect de la légalité internationale.

PALESTINE OCCUPÉE

L'approbation par l'occupation sioniste de nouvelles colonies est une violation flagrante du droit international

L'approbation par les forces d'occupation sionistes de 34 nouvelles colonies en Cisjordanie constitue une "dangereuse escalade" et "une violation flagrante et grave" du droit international et des résolutions de l'ONU, a déclaré le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh.

Cette approbation constitue également "une violation flagrante et grave" aux Conventions de Genève et aux arrêts de la Cour internationale de Justice, qui considère la colonisation comme un crime de guerre, a précisé M. Fattouh, dans une déclaration diffusée jeudi par l'agence de presse palestinienne (Wafa). Il a souligné que "ce qui se passe en Cisjordanie ne relève plus de simples mesures coloniales aléatoires, mais bien d'un plan systématique visant à remodeler par force le paysage démographique et géographique par la confiscation des terres, l'expansion des colonies et l'autorisation donnée aux colons de commettre des attaques organisées contre les palestiniens". Il s'agit là, at-il dit, d'"un crime de nettoyage ethnique visant à déplacer par force les Palestiniens sous le joug du terrorisme et de la violence perpétrée par le gouvernement d'extrême droite", précisant que "ces politiques empêchent un terrorisme d'Etat organisé et une exploitation délibérée du contexte international pour imposer une annexion progressive, saper toute perspective de solution politique juste et ancrer un climat d'instabilité et d'exportation de la violence dans la région". Pour lui, la poursuite de cette approche exige une position internationale ferme qui aille au-delà des déclarations de condamnation, en activant les mécanismes internationaux de responsabilité juridique et en prenant des mesures concrètes, pour mettre fin au colonialisme, assurer la protection du peuple palestinien et préserver ses droits inaliénables.

MOYEN-ORIENT

Troisième jour du cessez-le-feu, des négociations au Pakistan pour sa consolidation

Le cessez-le-feu en vigueur au Moyen-Orient est entré, vendredi, dans son troisième jour, dans un climat de prudence, alors que les regards se tournent vers les négociations prévues dans les heures à venir au Pakistan, censées ouvrir la voie à un règlement durable du conflit et rétablir la stabilité et la sécurité dans la région.

La trêve "fragile" conclue mercredi dernier pour une durée de deux semaines, continue de faire l'objet d'un suivi étroit de la part de la communauté internationale, qui appelle à son strict respect par l'ensemble des parties au conflit au Moyen-Orient notamment au Golfe, en vue d'éviter toute reprise des opérations militaires. Dans ce contexte, les négociations prévues vendredi à Islamabad, capitale du Pakistan, pays médiateur dans le conflit au Moyen-Orient, suscitent une attention particulière de la part de la communauté internationale. Ces discussions, les premières du genre après plus d'un mois de tensions militaires, devraient réunir des représentants de plusieurs parties concernées ainsi que des médiateurs internationaux, avec pour objectif de renforcer les mécanismes de mise en œuvre du cessez-le-feu et d'explorer les perspectives d'un accord durable. Les pourparlers d'Islamabad interviennent dans un contexte régional marqué par une forte mobilisation diplomatique, plusieurs pays et organisations internationales intensifiant leurs contacts afin de favoriser une désescalade durable. A cet effet, la communauté internationale continue d'appeler à privilégier la voie du dialogue et à transformer cette trêve temporaire en un cessez-le-feu permanent, tout en exprimant ses vives

inquiétudes face à la poursuite des agressions sionistes sur le Liban, où plus de 300 personnes sont tombées en martyres au cours de la seule journée de mercredi, provoquant un tollé international. Ainsi, l'Algérie a été condamnée et dénoncée avec la plus grande fermeté les frappes sionistes barbares et sauvages qui ont ciblé et continué de cibler différentes régions du Liban, appelant à « mobiliser les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à cette agression éhontée qui vise la souveraineté, la sécurité et la stabilité de la République libanaise, et qui menace de replonger l'ensemble de la région dans la spirale d'escalade, malgré l'accord de principe auquel sont parvenues les parties concernées sur l'arrêt des opérations militaires". Le Pakistan a également condamné fermement les attaques sionistes contre le Liban, affirmant qu'elles "compromettent les efforts internationaux en faveur de la paix et constituent une violation flagrante du droit international et des principes humanitaires". Il a appelé la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à ces agressions. Dans le même sillage, le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif et le chancelier autrichien, Christian Stocker ont souligné l'importance du respect du cessez-le-feu pour garantir le succès des négociations", exprimant l'espoir que ces efforts aboutissent à une paix durable dans la région. De son côté, le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, a affirmé que son pays souhaite que "le cessez-le-feu soit pleinement appliqué sur le terrain, y compris au Liban, et que ce processus aboutisse à une paix durable". Même son de

cloche en Irak où le Premier ministre, Mohammed Shia Al-Sudani, a notamment appelé à « élargir la trêve pour inclure le Liban ». De leur côté, le roi de Bahreïn, Hamad ben Issa Al Khalifa, et le Premier ministre britannique, Keir Starmer, ont réaffirmé leur soutien aux efforts de stabilisation dans la région. Se joignant également aux appels à inclure le Liban dans l'accord du cessez-le-feu au Moyen-Orient, le ministère russe des Affaires étrangères estime nécessaire que l'accord de cessez-le-feu s'étende au Liban. "Moscou part du principe que ces accords (...) ont une dimension régionale et s'étendent en particulier au Liban", a indiqué la diplomatie russe dans un communiqué publié jeudi soir après un entretien téléphonique entre Sergueï Lavrov et son homologue iranien, Abbas Araghchi. La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a pour sa part, condamné les attaques sionistes contre le Liban, prévenant que la poursuite de ces agressions "menacent de faire échouer le processus de négociation qui a commencé à se dessiner". Dans le même contexte, le ministre japonais des Affaires étrangères, Toshimitsu Motegi, a affirmé, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue indien, Subrahmanyam Jaishankar, que la "priorité à ce stade est de parvenir à une désescalade progressive" au Moyen-Orient. A rappeler qu'au moment de l'annonce du cessez-le-feu, la médiation pakistanaise avait assuré que la trêve s'appliquait "partout, y compris au Liban", alors que le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a demandé jeudi à son homologue pakistanais de "confirmer" que la trêve incluait le Liban.

LIBAN

L'ONU alerte sur l'augmentation rapide de l'insécurité alimentaire

Les Nations unies ont alerté vendredi sur l'augmentation rapide de l'insécurité alimentaire au Liban, a indiqué une source onusienne.

"Les convois du Programme alimentaire mondial (PAM) continuent de circuler, mais l'environnement opérationnel devient de plus en plus complexe", a déclaré la directrice de cette agence de l'ONU au Liban, Allison Oman.

"La sécurité ne peut plus être considérée comme acquise, alors même que les besoins augmentent rapidement", a-t-elle indiqué aux journalistes à Genève, s'exprimant depuis Beyrouth. "Bien que dix convois ont pu partir" depuis le début du conflit vers les populations dans le besoin au Liban, "de très nombreux" autres

n'ont pas pu le faire car "la sécurité ne pouvait être garantie", at-elle expliqué. Au-delà des difficultés à acheminer les convois, Mme Oman a expliqué que les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et l'augmentation de l'insécurité alimentaire s'expliquent notamment par l'incapacité de certains agriculteurs à travailler leurs terres dans le sud du Liban et par des difficultés de transport. S'y ajoute déjà les effets de la hausse mondiale des prix du carburant et des engrais, à-elle indiquée. Le PAM exige un "accès sûr et continu" pour acheminer l'aide nécessaire aux communautés touchées, en particulier dans les zones difficiles d'accès. La crise au Liban "est en train de devenir rapidement une crise de la sécurité alimentaire", a assuré Mme

Oman, car le PAM observe déjà des signes évidents de hausse des prix des denrées alimentaires, notamment du pain et des légumineuses, dans tout le pays. "Pour les familles qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts, la situation est extrêmement préoccupante, et nous assistons actuellement à une conjoncture très inquiétante : les prix augmentent, les revenus sont en baisse et la demande s'accroît", at-elle averti. "Avant même cette dernière escalade, environ 900.000 personnes au Liban étaient en situation d'insécurité alimentaire, et notre dernière analyse, qui sera publiée probablement la semaine prochaine, indique que ce chiffre est appelé à augmenter", a-elle insisté.

STADE MILOUD HADEFI

Le MCO renverse Rouissat en sept minutes



H. B
 Dans une rencontre pleine de rebondissements le Mouloudia a signé une victoire précieuse 2-1 face à l'équipe de Rouissat ce jeudi au stade Miloud Hadeï pour le compte de la 25e journée.

Ce sont pourtant les visiteurs qui ont frappé les premiers avec une ouverture du score signée Kheireddine Merzougui juste avant la pause 44' mettant le Mouloudia en difficulté à la mi-temps.

Au retour des vestiaires la réaction des locaux ne s'est pas fait attendre plus agressif

et mieux organisé le Mouloudia a rapidement remis les pendules à l'heure grâce à Mokhtar Belkheiter 50' relançant complètement la rencontre.

Porté par son public et son élan le Mouloudia a poursuivi sa domination concrétisée quelques minutes plus tard par un second but inscrit par Chakib Oujane 57' scellant ainsi une remontée méritée.

Grâce à ce succès le Mouloudia porte son total à 42 points et grimpe à la troisième place du classement confirmant ses ambitions dans cette dernière ligne droite du championnat.

LWF

Une trentaine d'entraîneurs en formation pour la licence "FAF-1" à El-Meghaïer

Une trentaine d'entraîneurs de football bénéficie d'une session de formation dans la wilaya d'El-Meghaïer pour l'obtention de la licence FAF-1, à-on appris jeudi auprès des organisateurs.

S'étalant sur cinq jours, cette session de formation, à laquelle participent des entraîneurs issus de différentes communes de la wilaya, consiste en séances théoriques et pratiques liées notamment aux lois et règles du jeu, ainsi qu'aux techniques d'entraînement, a précisé le président de la ligue de wilaya de football (LWF), Toufik Bouzouaïd.

Il s'agit d'un programme de 30 heures de formation, dont 12 heures consacrées à la pratique au niveau du stade communal d'El-Meghaïer, permettant aux stagiaires de renforcer leurs compétences sur le terrain, at-il ajouté. Organisé sous la supervision de la ligue régionale de football (LRF) d'Ouargla, ce stade est encadré par un staff



composé de quatre entraîneurs fédéraux, avec le concours du directeur technique de la LWF, Imadeddine Bertima, et du responsable régional, Rida Abid Fethi.

Il vise à améliorer les connaissances des entraîneurs locaux, afin d'avoir un impact positif sur le niveau de la discipline dans la région, à-on souligné.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP fixe les dates des matchs en retard de la 18e journée



Les rencontres en retard de la 18e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, mettant aux prises l'ES Ben Aknoun au MC Alger et l'Olympique Akbou à la JS Kabylie, se joueront respectivement les 21 et 22 avril, a indiqué jeudi la Ligue de football professionnel (LFP).

La rencontre ES Ben Ak-

noun (7e, 35 pts) - MC Alger (1er, 52 pts) se disputera le mardi 21 avril (16h00) au stade du 20 août 1955 (Alger), alors que celle opposant l'Olympique Akbou (3e, 40 pts) à la JS Kabylie (7e, 35 pts), se jouera le mercredi 22 avril (16h00) au stade de l'Union Maghrébine (Bejaia), précise la LFP.

Programme des rencontres en retard de la 18e journée :

Mardi 21 avril 2026 :

ES Ben Aknoun - MC Alger(16h00)

Mercredi 22 avril 2026 :

Olympique Akbou à la JS Kabylie(16h00)

EQUITATION

Lancement de la 2e semaine du concours national de saut d'obstacles



Les épreuves de la deuxième semaine du grand concours national de saut d'obstacles "trois étoiles" ont débuté jeudi au Centre équestre "Etrier Oranais" à Es-Senia (Oran), avec la participation de plus de 150 cavaliers.

Quatorze épreuves sont inscrites au programme de cette manifestation équestre de trois jours, destinée aux catégories cadets, juniors et seniors (1er et 2e degrés), ainsi qu'aux chevaux de 5 et 6 ans et plus.

Lors du Grand Prix deux étoiles seniors de la première semaine, disputé du 2 au 4 avril, le cavalier Sid Ali Allai du club "Fares Defli" d'Aïn Defla s'est adjugé la première place.

Les Grands Prix jeunes cavaliers, mémorial du regretté Aymen Bencheikh Bakir, ont été remportés chez les juniors par la cavalière Nour Gaouar du club "Etrier Oranais" et chez les cadets par le cavalier Boubkar Abdeljalil du club hippique "El Mohamadia" (Alger).

Cette compétition constitue une opportunité pour les cavaliers et cavaliers de se préparer aux prochaines échéances nationales et internationales, en plus des points à glaner dans les différentes épreuves au programme.

Organisé en deux week-ends par le club équestre "Etrier Oranais", en collaboration avec la Fédération algérienne d'équitation, cet événement marquant l'ouverture de la nouvelle saison regroupant quelque 150 cavaliers, issue de 25 clubs équestres du pays.

Le président de la Fédération algérienne d'équitation, Sid Ali Allai, s'est félicité du niveau affiché par plusieurs jeunes cavaliers prometteurs, à l'image de Younes Ferradj (16 ans) du Haras Élégance de Tipaza et de Nour Gaouar de l'"Etrier Oranais", qui se distinguent par leur régularité sur les podiums.

Au fil des concours nationaux, les vainqueurs cumulent des points comptant pour la "Ranking List", serviteur de référence au directeur technique national pour le suivi des performances des cavaliers.

TEBBOUNE REÇOIT INFANTINO

La FIFA salue le talent footballistique algérien



R. L.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi à Alger, le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, accompagné de la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre des Sports, Walid Sadi, ainsi que du conseiller chargé de la communication, Kamel Sidi Said. À l'issue de la rencontre, une photo-souvenir a été prise, tandis que la délégation de la FIFA a offert au chef de l'État une réplique du trophée de la Coupe du monde ainsi qu'un

maillot sportif.

Dans une déclaration à la presse, Gianni Infantino a salué le « talent footballistique » de l'Algérie et le rôle du président Tebboune dans le développement de cette discipline.

« Un, deux, trois, viva l'Algérie », a-t-il lancé, avant de féliciter chaleureusement l'équipe nationale pour sa qualification à la Coupe du monde 2026, qualifiant cet exploit de « remarquable ».

Le président de la FIFA a exprimé sa confiance dans le potentiel de la sélection nationale, estimant qu'elle est capable de créer la surprise lors du prochain Mondial.

Il a également indiqué avoir invité le président de la République à assister à la phase finale de la compétition.

Les discussions ont porté sur plusieurs axes liés au développement du football en Algérie, notamment les investissements dans les académies et le football scolaire, considérés comme essentiels pour la formation des jeunes talents.

Des initiatives conjointes entre la FIFA et l'Algérie devraient être annoncées prochainement dans ce sens. Par ailleurs, M. Infantino a évoqué la question des infrastructures sportives, saluant les efforts déployés par la Fédération algérienne de football et la qualité des stades dont dispose le pays.

PARTENARIAT FAF-FIFA

Un centre technique de football inauguré à Tlemcen

S. B.

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a procédé, jeudi soir, à l'inauguration du centre technique régional de football du plateau de Lalla Setti, à Tlemcen, en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, et des autorités locales.

Cette infrastructure, réalisée en partenariat avec la Fédération algérienne de football dans le cadre du programme « Forward Programme », s'inscrit dans une stratégie visant à moderniser le football national et à renforcer les capacités de formation.

Dans son intervention, M. Sadi a souligné que ce projet reflète la volonté de bâtir un environnement footballistique moderne, reposant sur des infrastructures de qualité et des modes de gestion innovants. Il a également mis en avant le rôle des partenariats internationaux dans la structuration du secteur et l'élargissement de l'accès à la pratique sportive.

Le ministre a rappelé que l'Algérie s'est imposée comme une référence continentale dans l'utilisation de la technologie VAR et que la FAF supervise un système couvrant l'ensemble du territoire, avec plus de 70.000 matchs organisés annuellement.



Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la formation des jeunes talents, notamment à travers le sport scolaire, et sur la concrétisation du projet « FIFA Arena », qui vise à rapprocher le football de l'environnement éducatif.

De son côté, Gianni Infantino a salué les efforts déployés par l'Algérie en matière d'infrastructures sportives, qualifiant le centre de « véritable joyau » et soulignant son rôle dans l'émergence de talents à l'échelle internationale.

En marge de cette visite, le ministre a éga-

lement inauguré un terrain de football au collège Inal Sid Ahmed, dans la commune de Mansourah.

S'étendant sur plus de 38.000 m², le centre technique régional dispose d'équipements modernes, notamment des terrains en gazon naturel, synthétique et hybride, une salle de futsal, des installations de soins et de musculation, ainsi que des infrastructures d'hébergement et de formation, faisant de cet espace un pôle structurant pour le développement du football en Algérie.

COUPE DU MONDE 2026

Trois arbitres algériens retenus par la FIFA

La Fédération internationale de football (FIFA) a retenu trois arbitres algériens pour officier à la Coupe du monde 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Canada et au Mexique, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Le trio arbitral algérien est composé du directeur de jeu Mustapha Ghorbal et de ses deux assistants Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre interna-

tional depuis 2014.

Il a dirigé plusieurs compétitions internationales, dont la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux États-Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et des compétitions africaines interclubs.

Il a également officié lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025.

Quant à Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, ils ont le statut d'arbitre international, respectivement depuis 2014 et 2017.

La sélection de trois arbitres internationaux algériens pour le mondial des Amériques, confirme une nouvelle fois le statut de l'arbitrage algérien au plan international, porté par les performances remarquables de Ghorbal et de ses deux assistants lors des dernières éditions de la CAN et des compétitions interclubs de la CAF, ainsi que lors du mondial des clubs 2025.

Outre les trois arbitres algériens, le contingent africain sera représenté par six autres directeurs de jeu et 9 arbitres assistants.

FOOT

Poursuite de la formation du programme "Fifa football pour les écoles" à Tlemcen

Le premier atelier de formation inscrit dans le cadre du programme "FIFA Football for Schools", initié par la Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération Internationale de football association (FIFA), s'est poursuivi mercredi au nouveau Centre technique régional de Tlemcen, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Au programme de cette deuxième journée, les instructeurs de la FIFA ont animé plusieurs thématiques portant notamment sur la planification des activités, la protection et la prévention en faveur des enfants, ainsi que sur les méthodes d'intégration des compétences de vie dans les séances de football.

Les participants ont également été formés à l'organisation d'un festival "Football for Schools".

Cette journée de formation s'est achevée par un test d'évaluation des acquis.

La troisième journée, jeudi, sera marquée par l'organisation d'un festival "Football for Schools", événement qui coïncidera avec l'inauguration officielle du Centre Technique Régional de Tlemcen.

Cet atelier, qui réunit 30 enseignants d'éducation physique issus de différents cycles scolaires à travers tout le pays, dont 15 femmes, s'étale sur une période de trois jours.

Il est encadré par des instructeurs affiliés à la FIFA, à savoir Antonio Buenano, Melvyn Mendy et Jessica Houara-D'hommeaux. Le programme de formation combine des séances théoriques avec des séances pratiques sur le terrain.

Le programme « FIFA Football for Schools » est une initiative éducative et sportive mondiale lancée par la FIFA.

Il vise à intégrer le football dans les systèmes scolaires pour favoriser à la fois l'apprentissage, le développement personnel et l'activité physique des élèves.

Cette formation a également pour mais de permettre aux enseignants d'utiliser le football comme outil pédagogique, de renforcer leurs compétences et animation sportive et éducative, et de promouvoir des valeurs comme le respect, l'inclusion et l'esprit d'équipe.



Hippodrome Colonel Abdelmadjid Aouchiche du Caroubier

Journée N° 099
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

1 - BENHIDAR AL HOCEIN

CH. ATALLAH 57 kg
08-09-2025 1.200 m 4ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
08-10-2025 1.100 m 12ème
T. ALI OUAR 57 kg 15 pts
28-10-2025 1.200 m 1er T.N.C
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
20-12-2025 1.600 m 8ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
17-01-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec CH. Atallah.

Conclusion : Une priorité.

2 - CHAWEL

T. ALI OUAR 57 kg
15-07-2025 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
16-08-2025 1.300 m 9ème
T. ALI OUAR 57 kg 12 pts
08-09-2025 1.200 m 1er T.N.C
S. BENYETTOU 57 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 4ème
CH. ATALLAH 54 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 1er 1'34"
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable sur sa distance du jour.

Conclusion : Une priorité.

3 - ICHTIYEQ

A. YAHIAOUI 57 kg
04-10-2025 1.300 m 5ème
A. YAHIAOUI 53 kg 14 pts
14-10-2025 1.000 m 6ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
17-01-2026 1.300 m 6ème
ML. GUEHIOUCHE 53 kg 12 pts
24-01-2026 1.200 m 2ème
A. YAHIAOUI 55 kg 13 pts
14-02-2026 1.300 m 2ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
Ses derniers accessits lui donnent une priorité pour se défendre dans ce genre de confrontation.

Conclusion : Une priorité.

4 - IHRANE

K. HAOUA 57 kg
02-12-2025 1.300 m 4ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
16-12-2025 1.400 m 9ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
10-01-2026 1.300 m 4ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
17-02-2026 1.300 m 2ème
R. BELMORSELI 56 kg 12 pts
24-02-2026 1.400 m 3ème
H. BELMORSELI 56 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place parmi les cinq premiers.

5 - GOULLI D'HEM

K. BAGHDAD 56 kg
22-05-2024 1.100 m 1ère T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 47,5 kg 18 pts
10-08-2024 1.400 m 11ème
K. BAGHDAD 55 kg 12 pts
28-09-2024 1.500 m 11ème
JJ/ R. DJAIET 52,5 kg 12 pts
19-07-2025 1.200 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 48,5 kg 13 pts
29-07-2025 1.000 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 47,5 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.

Conclusion : Retirée.

6 - AMIRET DE GAZEL

AM. BENDJEKIDEL 55 kg
29-10-2025 1.300 m 6ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 15 pts
28-11-2025 1.300 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 18 pts
10-01-2025 1.300 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien l'avantager pour prétendre à un accessit.

Conclusion : Une possibilité.

7 - MAMITCHA

C. BOUSSAA 54 kg
28-11-2025 1.300 m 13ème

Départ de la première course à 16h - Prix: Saquia - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. HAMIANE	1 BENHIDAR AL HOCEIN	CH. ATALLAH	57	9	S. HAMIANE
W. NEHAB	2 CHAWEL	T. ALI OUAR	57	6	S. HAMIANE
N. DAAS	3 ICHTIYEQ	A. YAHIAOUI	57	8	PROPRIETAIRE
F. METIDJI	4 IHRANE	K. HAOUA	57	2	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	5 GOULLI D'HEM	K. BAGHDAD	56	5	A. CHELLAL
M. BENDJEKIDEL	6 AMIRET DE GAZEL (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	3	PROPRIETAIRE
N. MEZIANI	7 MAMITCHA	C. BOUSSAA	54	10	S. MEZIANI
AC. KOUAOUCI	8 GAID D'HEM	CH. CHAABANE	54	7	PROPRIETAIRE
MN. METIDJI	9 GAWAHIR D'HEM	W. HAMOUL	54	12	H. FATMI
MZ. METIDJI	10 HADITH D'HEM (0)	AP/ Y. CHELLAL	53.5	1	A. CHELLAL
N. DAAS	11 AMIRE AL DJANOUB (0)	S. BENDJEKIDEL	53	4	PROPRIETAIRE
MZ. METIDJI	12 GAMRA D'HEM	A. BOUSSAA	52	11	A. CHELLAL

AH. CHAABI 55 kg 18 pts
10-01-2025 1.300 m 7ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 6ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 3ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 2ème
C. BOUSSAA 54 kg 12 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit dans ce prix.

8 - GAID D'HEM

CH. CHAABANE 54 kg
15-08-2025 1.100 m 3ème
AB. ATALLAH 55 kg 15 pts
25-08-2025 1.100 m 7ème
AP/ Y. CHELLAL 55 kg 12 pts
18-12-2025 1.400 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
11-02-2026 1.200 m 3ème
A. YAHIAOUI 56 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 4ème
CH. CHAABANE 57 kg 13 pts
Il aura une chance logique pour participer activement à l'arrivée.

9 - GAWAHIR D'HEM

W. HAMOUL 54 kg
04-11-2025 1.300 m 6ème
HO. EL FERTAS 53 kg 14 pts
10-11-2025 1.300 m 1ère T.N.C
AH. CHAABI 53 kg 12 pts

25-11-2025 1.500 m 8ème
AP/ IB. BIS 51,5 kg 12 pts
09-12-2025 1.500 m 7ème
AP/ IB. BIS 50 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 8ème
HO. EL FERTAS 56 kg 12 pts
Ses derniers échecs ne lui donnent aucune chance sur 1.300m.

10 - HADITH D'HEM

AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg
21-06-2025 1.100 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
15-07-2025 1.200 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
25-10-2025 1.500 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 12 pts
20-12-2025 1.600 m 10ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
04-04-2026 1.200 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 53 kg 13 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.

11 - AMIRE AL DJANOUB

S. BENDJEKIDEL 53 kg
08-07-2025 1.100 m 3ème
W. BENDJEKIDEL 54 kg 14 pts
24-07-2025 1.000 m 1er 1'05"
A. YAHIAOUI 55 kg 15 pts
09-08-2025 1.400 m 8ème
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 7ème

A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 7ème
A. YAHIAOUI 53 kg 15 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

12 - GAMRA D'HEM

A. BOUSSAA 52 kg
06-12-2025 1.100 m 9ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
20-12-2025 1.600 m 12ème
AEK. SALMI 55 kg 12 pts
10-01-2026 1.300 m 9ème
CH. CHAABANE 55 kg 12 pts
17-01-2026 1.300 m 8ème
C. BOUSSAA 55 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 9ème
K. BAGHDAD 56 kg 12 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Zemmouri
Jeudi 09/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE
11 - 8 - 6 - 3 - 10
QUARTE
G: 9.800 DA P: 980 DA
QUINTE
G: 210.700 DA P: 2.600 DA

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Djelfa
Vendredi 10/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE
3 - 8 - 4 - 6 - 9
QUARTE
G: 4.100 DA P: 410 DA
QUINTE
G: 65.320 DA P: 1.500 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

10 - 2 - 1 - 8 - 4
Possibilités: 3 - 6
Champ F : 10 - 2 - 1 - X
Champ F : 10 - 2 - X - 8
Champ D : 10 - 2 - X - X
10 - 2 - 8 - 1 - 4 - 6

PARI QUINTE

10 - 2 - 1 - 8 - 4 - 3
Possibilités: 6 - 7
Champ F : 10 - 2 - 1 - 8 - X
Champ F : 10 - 2 - 1 - X - 4
Champ D : 10 - 2 - 1 - X - X
10 - 2 - 8 - 1 - 4 - 6 - 7

